

Communications officielles

No 11 – 2019

28 novembre 2019

Communications de la Commission de jeu

Promus supplémentaires chez les Juniors A-C

Juniors A

2^e degré: remplacement pour la promotion en 1^{er} degré

- | | |
|----------------------|---------|
| 1. FC Courtelary | (2,400) |
| 2. FC Prishtina Bern | (2,167) |

Juniors B

1^{er} degré: remplacement pour la promotion en Promotion

- | | |
|-------------------------|---------|
| 1. FC Weissenstein Bern | (2,700) |
| 2. FC Besa Biel | (1,909) |

2^e degré: remplacement pour la promotion en 1^{er} degré

- | | |
|--------------------|---------|
| 1. Oberemmental 05 | (2,500) |
| 2. AS Italiana | (2,429) |

Juniors C

CCJL C:

L'équipe des filles YB/Wyler U17 disputera le tour de printemps dans un propre championnat. Lors du tour de printemps le groupe sera ainsi formé de 12 équipes.

Promotion: remplacement pour la promotion en CCJL

- | | |
|---------------------|---------|
| 1. FC Ostermundigen | (2,455) |
| SR Delémont a | (2,364) |

1^{er} degré: remplacement pour la promotion en Promotion

- | | |
|-------------------|--------------------------------|
| 1. FC Courgenay | (2,500 / 2 points de pénalité) |
| 2. FC Grünstern a | (2,500 / 3 points de pénalité) |

2^e degré: promotion en 1^{er} degré

- | | |
|--------------------|---------|
| 1. AS Italiana | (2,500) |
| 2. Oberemmental 05 | (2,375) |

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de points obtenus divisé par le nombre de matchs disputés.

Remarque: *cette enquête est basée sur les classements finaux du tour d'automne, elle n'est par conséquent pas définitive. Des retraits d'équipes ainsi que des renoncements à la promotion qui sont communiqués par les clubs dans les annonces d'équipes, ne sont pris en considération que lors de la formation des groupes au mois de janvier 2020 et peuvent, le cas échéant, entraîner certaines modifications. Les équipes désignées par «remplacement» pourront être prises en compte pour la promotion uniquement si des équipes renoncent à la promotion ou si des équipes sont retirées.*

Annonce d'équipes subséquentes pour le tour de printemps 2019/2020

A la fin du mois de novembre 2019, les responsables de Clubcorner recevront une lettre contenant des informations complémentaires relatives à l'annonce d'équipes subséquentes pour le tour de printemps 2019/2020. Les annonces d'équipes subséquentes devront alors être effectuées électroniquement jusqu'au **mercredi, 8 janvier 2020**.

La **formation des groupes** des juniors A-C et des juniores filles FF-15 et FF-19 sera effectuée par la Commission de jeu le lundi 20 janvier 2020. Les différents groupes seront mis en ligne dans le courant de la même semaine. Les plans de jeu devraient être publiés jusqu'à la mi-février 2020.

La formation des groupes des catégories D-G seront ensuite effectuées par les différentes sou-associations.

5^e ligue et football féminin 4^e ligue: les annonces d'équipes subséquentes ne pourront être prises en considération qu'au vu du nombre d'équipes retirées. Si le nombre d'annonce d'équipes subséquentes est supérieur à celui des retraits d'équipes, c'est le tirage au sort qui décide.

Le déroulement du tour de printemps 2019/2020 ressort du **calendrier de base**.

Communications concernant le football des seniors

Groupes des champions pour le tour de printemps 2020

Seniors 30+

1. FC Herzogenbuchsee
2. FC Bern 1894 a
3. FC Breitenrain
4. AS Italiana/Espana
5. FC Hünibach
6. FC Lerchenfeld
7. SV Lyss
8. FC Schüpfen

Seniors 40+

1. FC Weissenstein Bern
2. FC Köniz
3. FC Münsingen
4. FC Prishtina
5. FC Interlaken
6. FC Spiez
7. SV Lyss
8. FC Aarberg

Le vainqueur de groupes est champion bernois de la catégorie correspondante, il est qualifié pour la Coupe Suisse. Les responsables des différentes sous-associations procéderont à la formation des autres groupes. La publication sur Internet est prévue pour la fin du mois de janvier 2020.

Journée des responsables des seniors AFBJ 2020

Pour rappel

Le samedi 11 janvier 2020, nous organisons un colloque pour les domaines des seniors 30+, 40+ et 50+ à la Haus des Sports à Ittigen. Elle débutera à 09h00 et se terminera env. vers 13h00.

A cette occasion nous présenterons le projet de l'ASF «Le football pour toute la vie», aux responsables des seniors, et nous discuterons avec eux des problèmes et des souhaits qui existent dans les trois classes de seniors en vue de trouver des solutions possibles. Nous invitons tous les responsables des seniors à réserver cette date et nous espérons une participation active et engagée relative à l'organisation du football des seniors.

Communications de la Commission disciplinaire

Publication des sanctions contre les entraîneurs/ fonctionnaires/spectateurs et les clubs

Période du 1.10. au 31.10.2019

FC Alle: suite à des injures de la part de l'entraîneur à l'encontre de l'ARB lors du match de 4^e ligue FC Alle b – FC Soyhières du 22.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

FC Azzurri Biel: suite à une injure grossière à l'encontre de l'ARB par l'entraîneur-assistant lors du match de juniors A FC Azzurri Biel – SC Münchenbuchsee du 20.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr 300.-.

Suite à l'injure grossière à l'encontre de l'ARB proférée par l'entraîneur lors du match de juniors A FC Azzurri Biel – SC Münchenbuchsee du 20.10.2019, le club écope d'une amende de Fr. 300.-.

Suite à des réclamations à l'encontre de l'ARB par l'entraîneur, assortie d'une expulsion du terrain lors du match de 2^e ligue FC Besa Biel – FC Azzurri Biel du 28.09.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

Suite à de violentes réclamations à l'encontre de l'ARB de la part d'un officiel de l'équipe lors du match de 2^e ligue FC Besa Biel – FC Azzurri Biel du 28.09.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

US Boncourt: suite au comportement antisportif à l'encontre de l'ARB de la part de l'entraîneur avant le match de 5^e ligue US Boncourt – FC Coeuve du 05.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 200.-.

FC Clos du Doubs: suite au comportement antisportif de spectateurs lors du match de 4^e ligue FC Boncourt 05 – FC Clos du Doubs du 26.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

FC Coeuve: suite à de violentes réclamations à l'encontre de l'ARB de la part de l'entraîneur lors du match de 4^e ligue FC Coeuve – FC Clos du Doubs du 05.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 200.-.

Suite à de violentes réclamations à l'encontre de l'ARB de la part de l'entraîneur-assistant lors du match de 4^e ligue FC Coeuve – FC Clos du Doubs du 05.10.2019, le club écope d'une amende de Fr. 200.-.

SR Delémont: suite au comportement antisportif à l'égard de l'ARB de la part de l'entraîneur (pénétration sur le terrain) lors du match de juniors C SR Delémont b – FC Moutier/Court du 05.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 200.-.

FC Diaspora 2014: suite à une injure grossière et de menaces prononcées à l'égard de l'ARB par l'entraîneur lors du match de 3^e ligue FC Tavannes/Tramelan – FC Diaspora 2014 du 11.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 500.-.

FC Frutigen: à cause du comportement antisportif d'un spectateur lors du match de 4^e ligue A.C.I Folgore – FC Frutigen du 13.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

FC Grünstern: suite au comportement antisportif de différents joueurs non identifiés lors du match de juniors CCJL A Groupement Juniors Vallée – FC Grünstern du 16.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

Suite au comportement antisportif d'un spectateur lors du match de juniors CCJL A FC Grünstern – Team Chiesetau a du 29.09.2019, le club écope d'une amende de Fr. 200.-.

FC Köniz: suite à deux avertissements pour comportement antisportif de la part de l'entraîneur lors du match de juniors B Aemme Team – FC Köniz du 23.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 200.-.

FC Muri-Gümligen: suite à deux avertissements à cause du comportement antisportif de l'entraîneur lors du match de 4^e ligue FC Wyler b – FC Muri-Gümligen du 05.10.2019, le club écope d'une amende de Fr. 200.-.

FC La Neuveville-Lamboing: suite au comportement antisportif de plusieurs joueurs non identifiés à l'encontre de l'ARB lors du match de 4^e ligue FC Bévillard-Malleray – FC La Neuveville-Lamboing du 05.10.2019, le club écope une amende de Fr. 200.-.

FC Olympic Fahy: suite au comportement antisportif grossier de la part de l'entraîneur à l'égard de l'ARB lors du match de 3^e ligue FC Haute-Ajoie – FC Olympic Fahy du 05.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

FC Prishtina Bern: suite au comportement antisportif de plusieurs joueurs non identifiés lors du match de 4^e ligue FC Prishtina Bern – SC Holligen 94 du 20.10.2019, le club est sanctionné d'une amende de Fr. 200.-.

SV Slavonija Bern: suite à une injure grossière envers l'ARB de la part de l'entraîneur lors du match de 3^e ligue FC Münsingen – SV Slavonija Bern du 26.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 300.-.

SC Wohlensee: suite au comportement antisportif grossier de plusieurs joueurs non identifiés envers l'ARB après le match de 4^e ligue FC Schwarzenburg – SC Wohlensee du 12.10.2019, le club est puni d'une amende de Fr. 400.-.

Communications du ressort Futsal

1^{ère} ligue: début de la compétition!

Pour la première fois, l'AFBJ s'occupe des clubs suivants qui forment le groupe 2 de 1^{ère} ligue:

1. Ajax Fribourg
2. FC Bern 1894
3. FC Schönbühl
4. Futsal Minerva 3
5. Mobulu Bern 2
6. Mobulu Bern U21

Ce premier championnat organisé par l'AFBJ se déroulera au cours de 10 week-ends durant la période du 17.11.2019 au 1.02.2020. Trois matchs seront disputés à différents endroits.

La formation du groupe et le plan de jeu peuvent être consultés sur le site de l'AFBJ, à l'adresse «*Compétition/Championnat-coupe*».

Avec ces dernières CO 2019, nous saisissons l'occasion pour souhaiter à tous les clubs, à tous les fonctionnaires, aux entraîneurs et aux équipes une pause hivernale relaxante et un bon début de tour de printemps!

Département de jeu / Secrétariat AFBJ

